

Variante Loi Marchés publics Exigence COBS

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Liaudat Nathalie
Email : manon.delisle@fr.ch
Institution : : Etat FR
Département : : DAEC
Service : : SG-DAEC

Co-auteurs

Nom et prénom : Delisle Manon
Institution : : Etat FR
Département : : DAEC
Service : : SG-DAEC

Informations sur le projet

Description : Cadre temporel: de suite et de durée indéterminée
Délimitation espace: de local à international
Effet levier Faible

Domaines concernés :	Economie	Environnement	Société
	Moyennement	Moyennement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Ce projet a des répercussions dans la dimension économique. En termes de postes de travail et de retombées sur l'environnement économique local, l'effet est moyen pour les entreprises locales étant entendu que tout ou partie du bois labellisé peut aussi être acheté à l'étranger. Il est légèrement défavorable en termes de frais induits pour le maître d'œuvre, l'utilisation de bois labellisé étant généralement plus cher. Ces deux effets sont considérés comme limités, car ils ne représentent environ qu'1% sur l'ensemble de l'investissement lié à une construction. Il est important de relever que l'exigence de bois au bénéfice de labels environnementaux est conforme à la législation fribourgeoise en matière de marchés publics ainsi qu'à la législation de rang supérieur dans la mesure où le but recherché est d'ordre environnemental. Les labels d'origine de type COBS demeurent toute fois proscrits dans le droit des marchés publics s'ils poursuivent un but protectionniste. En outre, pour les marchés internationaux, seuls les labels reconnus au niveau international peuvent être exigés.

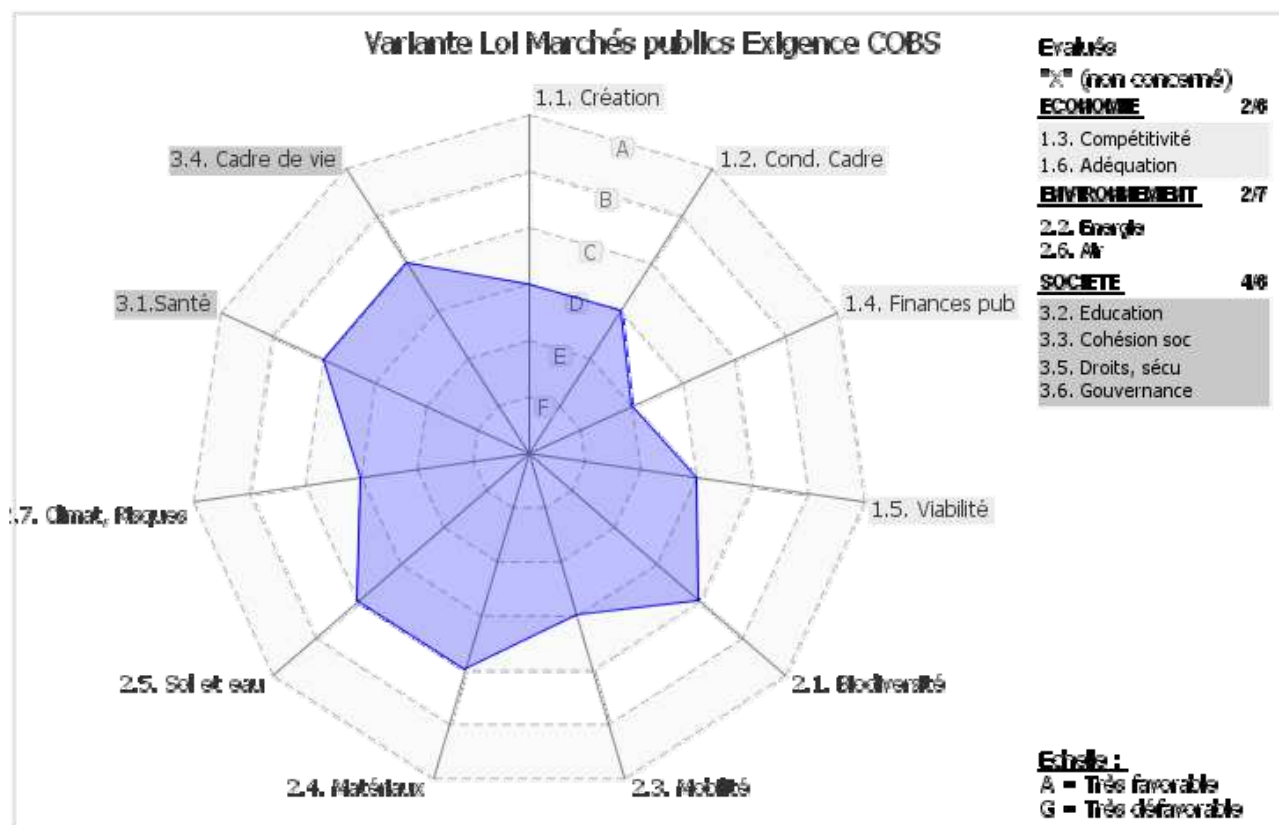
On constate un effet légèrement favorable pour différents domaines environnementaux. Ainsi, l'entretien de la forêt profite à la biodiversité, aux espaces naturels et à la qualité du sol. Seul l'achat de bois COBS ou équivalent garantit une réduction de la distance parcourue et des émissions de gaz à effet de serre, étant entendu que cette réduction doit être mise en relation avec la quantité plutôt faible de bois qui serait vendue à l'Etat de Fribourg. Pour les autres labels environnementaux, la distance peut être par contre considérable.

La dimension société est un peu moins concernée par cet article. Mais on peut relever que l'achat de bois au bénéfice de labels environnementaux donne aux producteurs les moyens d'entretenir la forêt comme espace de détente de proximité pour la population et que donc il est légèrement favorable aux activités propices à la

santé et à un espace public de qualité.

L'évaluation relève des risques de répercussions négatives en termes de postes de travail et de retombées sur l'environnement économique local: les entreprises locales qui ne proposeraient pas du bois au bénéfice de labels environnementaux pourraient voir leur chiffre d'affaire baisser en conséquence, car elles n'obtiendraient pas ces marchés.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Postes de travail et retombées sur l'environnement économique local: l'effet est légèrement favorable pour les entreprises locales, étant précisé que les coûts liés à l'utilisation de bois au bénéfice de labels environnementaux ne représentent environ qu'1% sur l'ensemble de l'investissement lié à une construction et que tout ou partie du bois labellisé peut être acheté à l'étranger.

Risques de répercussions négatives : Postes de travail et retombées sur l'environnement économique local: les entreprises locales qui ne proposeraient pas du bois au bénéfice de labels environnementaux pourraient voir leur chiffre d'affaire baisser en conséquence, car elles n'obtiendraient pas ces marchés.

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Accès au marché national et international: l'exigence de bois au bénéfice de labels environnementaux est conforme à la législation fribourgeoise en matière de marchés publics ainsi qu'à la législation de rang supérieur dans la mesure où le but recherché est d'ordre environnemental. Les labels d'origine de type COBS demeurent toute fois proscrits dans le droit des marchés publics s'ils poursuivent un but protectionniste. En outre, pour les marchés internationaux, seuls les labels reconnus au niveau international peuvent être exigés.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

E - Défavorable avec quelques points favorables

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Frais induits: l'utilisation de bois au bénéfice de labels environnementaux revient plus cher que le bois d'origine étrangère. Cependant l'effet n'est que légèrement défavorable, car les coûts liés à l'utilisation de ce bois ne représentent environ qu'1% sur l'ensemble de l'investissement lié à une construction.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Contraintes légales: l'introduction de l'exigence bois au bénéfice de labels environnementaux est compatible avec les règles sur les marchés publics de rang fribourgeois et de rang supérieur. Les labels d'origine de type COBS demeurent toutefois proscrits dans le droit des marchés publics s'ils poursuivent un but protectionniste.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Diversité biologique et espace naturel: l'effet est positif, puisqu'il participe à l'entretien de la forêt, mais il doit être mis en relation avec la quantité plutôt faible de bois qui serait vendue à l'Etat de Fribourg.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Intensité des transports occasionnés: uniquement l'achat de bois COBS ou équivalent permet une réduction de la distance parcourue, mais cette réduction doit être mise en relation avec la quantité plutôt faible de bois qui serait vendue à l'Etat de Fribourg. Pour les autres labels environnementaux, la distance peut être considérable.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Utilisation de matériaux renouvelables: l'utilisation de bois produit dans des bonnes conditions écologiques est positive pour l'environnement. Cela doit toutefois être mis en relation avec la quantité plutôt faible de bois qui serait vendue à l'Etat de Fribourg.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Voir critère 2.4.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Emissions de gaz à effets de serre: uniquement l'achat de bois COBS ou équivalent permet une réduction des transports et donc des émissions de gaz. Mais cette réduction doit être mise en relation avec la quantité plutôt faible de bois qui serait vendue à l'Etat de Fribourg. Pour les autres labels environnementaux, la distance peut être considérable.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Activités propices à la santé: l'achat de bois au bénéfice de labels environnementaux donne aux producteurs les moyens d'entretenir la forêt comme lieu de sport et de délasserment pour la population.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Cadre de vie et espace public: l'achat de bois au bénéfice de labels

environnementaux donne aux producteurs les moyens d'entretenir la forêt comme espace de détente de proximité.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :